

Offre de formation
2017-2018

PERFECTIONNEMENT

pour professionnels et gestionnaires



La conciliation travail- famille : un défi actuel

0,75 unité d'éducation continue

CESAM

UQAC

Centre du savoir sur mesure
Université du Québec à Chicoutimi

Description

La formation vise à approfondir les connaissances des apprenants en leur offrant l'occasion de développer des outils qui seront utiles à la gestion proactive de la conciliation travail-famille (CTF) en entreprise.

Dans un contexte intergénérationnel, où l'attraction et la fidélisation deviennent prioritaires pour les entreprises soucieuses de demeurer concurrentielles sur le marché, la valorisation de la conciliation travail-famille est l'une des actions à considérer afin de maintenir un climat de travail sain et productif.

Objectifs

La formation prévoit des échanges avec les participants afin d'assurer la contextualisation avec leurs réalités organisationnelles. La formatrice adapte ses exemples en fonction des défis des participants pour permettre un transfert plus efficace des apprentissages.

À la fin de l'activité, le participant sera en mesure de mieux comprendre l'impact de la CTF sur l'efficacité organisationnelle ainsi que sur le travailleur, peu importe sa réalité familiale. Il sera alors mieux disposé à :

- Comprendre l'importance de considérer la CTF comme un enjeu de gestion
- Saisir la définition du concept de CTF et son éventail de réalités
- Déterminer les limites (freins), les priorités et possibilités de l'entreprise en matière de CTF
- Explorer les étapes de la mise en application d'une politique de CTF et ses mesures

Contenu

Introduction

- Présentation de la réalité actuelle en matière de CTF et ses défis en entreprise

Contenu de l'avant-midi

- Les mythes perçus en matière de gestion de la CTF
- Les coûts de la non-action
- Les avantages de la mise en place de mesures de CTF
- La gestion des attentes et des demandes de la part des employés
- Les exemples de mesures de CTF et leurs applications

Contenu de l'après-midi

- Ateliers pratiques :
 - Détermination des limites, des priorités, des possibilités de l'entreprise
 - Les étapes de la mise en place d'une politique et de ses mesures

Date et lieu

- 24 janvier 2018
(8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30)
- Université du Québec à Chicoutimi
Local à confirmer

Frais d'inscription (pauses et dîner inclus)

499 \$ plus les taxes applicables

- * 50 \$ de rabais accordé aux diplômés de l'UQAC
- * 50 \$ de rabais accordé aux employés **réguliers** de l'UQAC

Pour un rabais de groupe, communiquez avec nous au 418 545-5011, poste 1212.

Clientèle visée

Professionnels et gestionnaires d'entreprise

Formatrice

Marianne Roberge

Marianne Roberge, est présidente et conseillère en CTF chez KOEVÄ, entreprise qu'elle a fondée en 2010 afin de favoriser l'attraction et la fidélisation des employés, tout en favorisant leur équilibre de vie. Elle détient un baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire, domaine dans lequel elle a œuvré en début de carrière, ainsi qu'une expérience d'une quinzaine d'années en gestion des ressources humaines.

Depuis 2010, KOEVÄ accompagne les familles et les organisations québécoises vers une meilleure CTF. Tant par la mise en place de mesures de CTF en milieu de travail que par les formations, conférences et ateliers s'adressant aux employés, cadres et employeurs, KOEVÄ s'est donnée comme mission de favoriser le bien-être des familles selon leur réalité d'aujourd'hui.

Ce sont, à ce jour, des centaines de personnes et des dizaines d'entreprises de différentes régions du Québec qui ont pu bénéficier des avantages de la CTF présentés par KOEVÄ, dont certaines se sont même vues récompensées par des prix locaux, régionaux et provinciaux.

Centre du savoir sur mesure

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
cesam@uqac.ca
cesam.uqac.ca

NOTE : Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.